

**Ministry of Education****Ministère de l'Éducation**

Capital and Business Support  
Division

Division du soutien aux  
immobilisations et aux affaires

315 Front Street West  
15th Floor  
Toronto ON M7A 0B8

315, rue Front Ouest  
15<sup>e</sup> étage  
Toronto (Ontario) M7A 0B8

**2020 : SB19**

**Date :** 1 octobre 2020

**Note de service**

**Destinataires :** Directions de l'éducation  
Administratrices et administrateurs des affaires scolaires

**Expéditrice :** Didem Proulx  
Sous-ministre adjointe de l'éducation  
Division du soutien aux immobilisations et aux affaires

**Objet :** Rapport d'étape visant les projets d'immobilisations majeurs et  
outil de suivi du financement des projets de réfection

---

Dans la note de service 2020 : B9, il a été mentionné que le Ministère travaillerait avec les conseils scolaires afin d'acquérir une connaissance approfondie de l'état des projets d'immobilisations, des délais d'achèvement et des besoins de financement pluriannuel engendrés. Ce niveau de détail permettrait de soutenir les efforts provinciaux de planification pluriannuelle visant le budget annuel, la politique générale et l'élaboration de programmes.

S'inspirant de cet objectif, la présente note de service vise à décrire une nouvelle exigence en matière de déclaration s'appliquant aux projets d'immobilisations majeurs soutenus par le ministère de l'Éducation par l'entremise des programmes de subventions d'immobilisations suivants :

- Immobilisations prioritaires;
- Maternelle et jardin d'enfants à temps plein;
- Services de garde d'enfants;
- Centres pour l'enfant et la famille ON y va;

- Remplacement des centres communautaires;
- Terrains prioritaires.

En outre, la présente note décrit comment le Ministère cherchera à mieux comprendre comment les fonds de réfection ont été inscrits au budget et engagés.

## **Projets d'immobilisations majeurs**

Le ministère de l'Éducation accorde des subventions d'immobilisations aux conseils scolaires pour appuyer la construction de nouvelles écoles, l'agrandissement ou la modernisation d'écoles existantes et la construction de centres de garde d'enfants, de même que pour contribuer aux coûts d'acquisition et de préparation du site qui ne peuvent être financés à même les redevances d'aménagement scolaires (RAS).

Puisque le chemin critique pour les projets de construction peut varier compte tenu de plusieurs facteurs, il est important que le Ministère ait une bonne compréhension de l'état d'avancement des projets, tels que mesurés à la fois par les étapes clés des projets et le moment où les dépenses sont engagées.

Le nouveau modèle aidera le Ministère à renforcer son processus de reddition de comptes en matière d'immobilisations et à obtenir une meilleure compréhension du cycle de développement des grands projets d'immobilisations dans le secteur de l'éducation, tout en fournissant des informations précieuses pour appuyer le processus de planification financière et d'établissement du budget du gouvernement. Les conseils scolaires doivent utiliser les meilleures informations disponibles pour garantir l'exactitude des prévisions.

Étant donné que cette nouvelle exigence est destinée à devenir une exigence permanente, le Ministère pourrait peaufiner les futures versions dans le but d'améliorer les rapports et l'intégrité des données.

## **Exigences en matière de rapport**

Les conseils scolaires doivent remplir le modèle pour chaque projet d'immobilisations qui comporte un solde de fonds non dépensés selon le rapport de mars 2019-2020. Parmi les renseignements à recueillir, mentionnons l'état d'avancement de la construction en fonction des divers jalons, l'attribution des fonds, le calendrier de dépenses prévu et les demandes de financement au titre des priorités foncières éventuelles. Les instructions détaillées sont incluses dans le modèle.

## **Accès aux modèles**

Les modèles Excel, individuels et spécifiques par conseil scolaire, vous seront fournis dans un courriel subséquent.

## **Remplir et soumettre les modèles remplis**

Une fois remplis, les modèles doivent être envoyés au Ministère au plus tard le **20 octobre 2020**. Ces renseignements étant essentiels pour soutenir le processus de planification pluriannuelle du Ministère, il est important de respecter le délai de soumission des modèles.

Veillez soumettre le modèle Excel dûment rempli, par voie électronique, à l'analyste des immobilisations de votre conseil scolaire. Veillez utiliser la convention de dénomination suivante pour les fichiers et la ligne de mention Objet du courriel : N°CSD-Nom du conseil scolaire - Rapport d'étape visant les grands projets d'immobilisations – octobre 2020

## **Projets de réfection**

Au cours des deux dernières années, le Ministère a fait d'importants investissements dans la réfection des écoles. Le Ministère comprend que les conseils scolaires s'acharnent activement à exécuter de petits et de grands projets avec ces fonds.

Pour soutenir la planification et la budgétisation pluriannuelles, il importe de savoir en ce moment non seulement combien de fonds ont été dépensés à ce jour, mais aussi à quelle étape en sont rendus les conseils scolaires dans l'exécution des projets liés au reste de leurs fonds. Plus tôt cette année, le Ministère a transmis des modèles Excel par courriel aux conseils scolaires pour qu'ils commencent à saisir cette information. À l'avenir, le Ministère a l'intention de continuer à saisir ces détails afin d'avoir une meilleure idée des projets de réfection à venir.

Comme les conseils scolaires disposent d'une marge de manœuvre pour planifier des projets admissibles et les dépenses connexes au titre de leur allocation, le Ministère demande aux conseils scolaires de remplir le modèle introduit dans VFA.facility qui reflète les détails recueillis plus tôt cette année.

## **Exigences en matière de rapport**

Plus précisément, le Ministère cherche à mieux comprendre comment, sur une base pluriannuelle, les fonds dans le cadre de l'Allocation pour l'amélioration de l'état des écoles et l'allocation pour la réfection des écoles sont :

- juridiquement engagés en vue des projets lancés (projets standard et ceux liés à un grand projet d'immobilisation / approuvés pour aller de l'avant);
- approuvés par le conseil et affectés aux projets (projets standard et ceux liés à un grand projet d'immobilisation / approuvés pour aller de l'avant);
- prévus dans les plans du conseil et réservés pour ces projets.

Le module de déclaration doit être rempli d'ici le 30 octobre 2020.

## Accès au module de déclaration

Le module de déclaration est maintenant disponible dans VFA.facility. Accruent offrira des séances de formation en ligne aux conseils scolaires en octobre (6, 13 et 20). Pour vous inscrire à une séance de formation, veuillez utiliser le portail suivant : <http://www.edu-vfa.com> ou envoyer un courriel à [edutraining@acruent.com](mailto:edutraining@acruent.com).

## Coordonnées

Toute question sur la façon de remplir ce modèle doit être acheminée à l'analyste des immobilisations du conseil scolaire. Si vous avez besoin de plus amples renseignements, prière de communiquer avec :

Personne-ressource	Téléphone et courriel
Paul Bloye, directeur, Direction des programmes d'immobilisations	(416) 325-8589 <a href="mailto:Paul.Bloye@ontario.ca">Paul.Bloye@ontario.ca</a>
Sophie Liu, chef, Direction des programmes d'immobilisations	(647) 402 -9597 <a href="mailto:Sophie.Liu@ontario.ca">Sophie.Liu@ontario.ca</a>
Andrea Dutton, directrice, Direction des politiques d'immobilisations	(416) 325-1705 <a href="mailto:Andrea.Dutton@ontario.ca">Andrea.Dutton@ontario.ca</a>
Hitesh Chopra, chef, Direction des politiques d'immobilisations	(416) 258-3368 <a href="mailto:Hitesh.Chopra@ontario.ca">Hitesh.Chopra@ontario.ca</a>

Cordialement,

*Original signé par :*

Didem Proulx  
Sous-ministre adjointe  
Division du soutien aux immobilisations et aux affaires

c. c. : Directrices et directeurs des installations du conseil scolaire